



COMMUNIQUE DE PRESSE

05/12/2016

Les enfants ne peuvent plus attendre : 7 actions prioritaires pour protéger les enfants réfugiés et migrants

A l'ouverture du 10^{ème} Forum européen sur les Droits de l'Enfant, l'Europe entre dans sa troisième année consécutive de crise migratoire. L'urgence est devenue quotidienne, et les enfants ne sont malheureusement pas épargnés.

DEI-Belgique s'associe aux 78 organisations actives dans la défense des droits des enfants qui sont signataires d'un appel à l'Union européenne pour donner la priorité à la protection des enfants réfugiés et migrants. Celles-ci saluent vivement que le 10^{ème} Forum européen sur les Droits de l'Enfant de cette année se penche sur la **protection des enfants dans la migration**.

Ce Forum est l'occasion de rappeler que les enfants représentent une part significative des migrants et réfugiés. Au moins une personne sur trois arrivant en Grèce par voie maritime en 2016 était un enfant. Dans la même année, le nombre d'enfant non-accompagné arrivant en Italie a doublé comparé aux chiffres de 2015. Cependant, les actions en faveur des enfants sont restées **insuffisantes et inégales**. Les réponses à la migration ne peuvent pas être effectives ou protéger les enfants à moins qu'elles prennent systématiquement en compte leur **meilleurs intérêts et besoins spécifiques**.

L'UE et ses Etats membres peuvent faire bien plus pour protéger les enfants et répondre à leurs besoins et vulnérabilités particulières.

Cette déclaration jointe des ONG établit **7 actions prioritaires pour protéger les enfants migrants et réfugiés**, exhortant l'UE et ses Etats membres à prendre des mesures immédiates, en coopération avec la société civile, sur les points suivants :

1. Adopter un Plan d'Action européen pour tous les enfants réfugiés et migrants
2. Réformer la législation sur le droit d'asile
3. Prioriser les enfants dans toutes les politiques d'asile et de migration



4. Financer le renforcement des systèmes de protection des enfants
5. Résoudre la question des enfants réfugiés et migrants à tous niveaux
6. Protéger les enfants au-delà des frontières
7. Assurer l'obtention et utiliser des données et des preuves de qualité

La réforme du système d'asile européen commun, actuellement débattue au Parlement européen, est une occasion unique de s'assurer que le respect des droits des enfants dans la migration puisse être renforcé (droit à l'éducation, réunification familiale, etc.). Une action européenne est également indispensable pour mettre fin à la détention d'enfants migrants et réfugiés, et pour identifier des alternatives.

Ces enfants réfugiés et migrants doivent être considérés avant tout comme des enfants, quel que soit leur statut. DEI-Belgique appelle les Etats membres à investir dans l'avenir de ces enfants en assurant leur protection et la défense de leurs droits spécifiques, afin qu'ils puissent se réaliser pleinement en tant que futurs citoyens européens.

[Texte intégral](http://picum.org/fr/actualites/actualites-picum/51579/) de la Déclaration signée par 78 associations relayé par la Plateforme pour la Coopération internationale pour les Migrants sans papiers (PICUM) : <http://picum.org/fr/actualites/actualites-picum/51579/>

Pour contacter les requêtes médiatiques, merci de contacter Benoit Van Keirsbilck: bvankersbilck@defensedesenfants.be ou au +32 497 42 07 77.